



08 NOV. 2024

AVIS

Proclamation des résultats du test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de la licence, session d'octobre 2024

Il est porté à la connaissance des candidats admis au test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de la licence, session d'octobre 2024, et dont les noms figurent sur **les listes principales** ci-jointes, qu'ils doivent se présenter aux instituts où ils sont admis pour s'inscrire, à partir du **lundi 11 novembre 2024** au **vendredi 15 novembre 2024**, munis des pièces suivantes :

- Une copie de la Carte Nationale d'Identité Electronique;
- L'original du baccalauréat;
- L'original du relevé des notes du baccalauréat.

N.B: Il est à signaler que les candidats de la liste principale non-inscrits dans un délai de 05 jours ouvrables, du lundi 11 novembre 2024 au vendredi 15 novembre 2024, seront définitivement éliminés et remplacés par les candidats des listes d'attente, et ce, en fonction des places vacantes qui seront affichées ultérieurement.

Cet avis tient lieu de convocation.

Pour le Ministre de la Santé et de la Protection
Sociale et par Délégation
Le Directeur des Ressources Humaines
Signé : M. ZNIBER-BACH Adil

